

AGRICOLE IMMOBILIÈRE TUNISIENNE

S.A., 23 avril 1923 p. 50 ans.

AGRICOLE IMMOBILIÈRE TUNISIENNE
S.A. frse au capital de 2,5 MF.
Siège social : Tunis, 10, r. de Russie
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 626)

Conseil d'administration
composé de 5 à 8 membres français, nommés p. 6 ans, propr. de 12 act.
BOUCHARD (Joseph), 9, r. de Solférino, Paris ;
CARRIER (Charles), à El-Khlidj, par Tunis ;
CARRIER (Édouard), r. Fulton, Tunis ;
DELARUE (André), à Radès (Tunisie) ;
DUCROS (Auguste), à Tunis ;
LEGLIN (Henry), à Marœuil ;
MALCOR (Marcel) à La Manouba (Tunisie).

Commissaire aux comptes
ALIX (Jacques), r. Fulton, Tunis.

Objet. — Expl. agricoles et ttes ops immobilières.
Capital social. — 2,5 MF Originaire : 0,4 MF ; porté en 1924 à 1 MF, et, le 29 avril 1926, au chiffre actuel.
Parts bénéficiaires. — 300 parts de fondateurs.
Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % aux act. Sur le surplus : 20 % à la rés. extr. ; 12 % au conseil d'adm., 8 % au dir. de la soc., 5 % au personnel, 15 % aux 300 parts de fondateurs, 40 % aux act.

RÉSULTATS DES DERNIERS EXERCICES

Ex.	Bénéf. nets (reports compris)	Amort.	Rés.	Divid. par act.	Divid. ttx
1923 (1er mai-31 déc.)	21.248 18	4.000 00	1.062 20	4 1/2 %	12.000
1924	131.002 49	26.882 32	5.590 85	7 %	60.000
1925	253.364 39	32.238 96	11.905 00	9 %	90.000